



Initiative d'excellence

Appels à projets 2021 « UNIVERSITE & CITE »

Appel Recherches et sciences participatives (RSP)

L'Université de Strasbourg est engagée, comme acteur ouvert sur la cité, à diffuser la culture scientifique, à favoriser le partage des savoirs, à stimuler la créativité et la création artistique, à dynamiser la vie des campus et à valoriser son patrimoine scientifique. Affirmant fortement la responsabilité sociale et sociétale qu'elle assume, elle s'attache à favoriser le débat public pour promouvoir un choix démocratique dans le domaine de la science, à renforcer ses liens avec les territoires, ruraux et urbains, et à soutenir les actions engagées et citoyennes de l'ensemble de sa communauté.

L'ensemble de ces actions de notre université est soutenue par le levier « Université & Cité de notre Initiative d'Excellence (IdEx).

Les projets de recherches et sciences participatives (RSP) permettent d'impliquer les citoyens dans la recherche, de les amener à en comprendre les enjeux et de faire changer progressivement le regard porté par l'opinion publique sur la recherche et les chercheurs.

Ces projets créent de nouveaux contacts entre acteurs de la recherche et acteurs de la société civile qui peuvent être la source de plus-value pour l'ensemble des parties prenantes (nouvelles connaissances, nouvelles compétences, etc.).

L'Université de Strasbourg soutient le développement des recherches et sciences participatives (RSP), dans lesquelles la participation des citoyens constitue une plus-value évidente pour la recherche et/ou pour la prise en charge de questions science-société.

Les citoyens pourront être associés par la collecte de données, par la réalisation d'opérations intellectuelles ciblées à partir des données disponibles (classement, regroupement...), par le développement de nouveaux projets, par exemple pédagogiques, à partir de ces données, ou encore par l'articulation des savoirs académiques avec d'autres types de savoirs (savoirs d'expériences, savoirs professionnels, etc.) au bénéfice de la connaissance scientifique et des acteurs de la société civile.

Ressources

- Le rapport de François Houllier sur les recherches et sciences participatives [RSP] (2016). <http://www.sciences-participatives.com/Rapport>
- « Prendre la société de la connaissance au sérieux », Livre blanc ALLISS, mars 2017. <https://inra-dam-front-resources-cdn.brainsonic.com/ressources/afile/397900-528c0-resource-livre-blanc-alliss-prendre-au-serieux-la-societe-de-la-connaissance.pdf>
- Plan nationale science ouverte, 4 juillet 2018. <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid132529/le-plan-national-pour-la-science-ouverte-les-resultats-de-la-recherche-scientifique-ouverts-a-tous-sans-entrave-sans-delai-sans-paiement.html>

Ce levier propose deux catégories d'appels à projets dont celui-ci sur les recherches et sciences participatives.

Les projets soutenus devront répondre dans le cadre de cet appel aux critères suivants :

- impliquer des citoyens dans un projet de recherche ;
- contribuer à la science ouverte ;
- s'appuyer sur les forces du site universitaire strasbourgeois (recherche, formation, dynamisme de la vie culturelle et scientifique du campus, richesse du patrimoine historique, scientifique et culturel de notre université);
- se positionner dans une approche novatrice ou amplificatrice;
- être porté par des enseignants-chercheurs et en collaboration avec des partenaires extérieurs ;
- développer l'initiative en mode « projet », si possible avec une pluralité d'acteurs à l'intérieur de l'université ;
- aller à la rencontre de divers publics via l'organisation de manifestations;
- participer au rayonnement de l'Université de Strasbourg
- contribuer à la science ouverte.

Financement

Le cofinancement IdEx sera de maximum 85% du budget prévisionnel et se situera entre 20k€ et 50k€ (objectif soutenir 2 à 4 projets).

Cet appel à projets s'inscrit dans le cadre du budget 2021 de l'IdEx portera sur les **dépenses réalisables en 2021 et 2022 voire jusqu'en juillet 2023.**

Les financements ainsi obtenus seront soumis aux règles de suivi de l'IdEx.

Les demandes pluriannuelles pourront recevoir un accord favorable de principe pour toute la durée du projet, conditionné à la production d'un bilan annuel de l'opération. Les financements accordés par l'IdEx resteront toutefois annuels (ou par année universitaire).

Pour candidater à l'appel RSP

Les demandes de financement devront être effectuées au moyen des formulaires téléchargeables depuis le site de l'université à l'adresse : <https://www.unistra.fr/index.php?id=33055>

Deux étapes obligatoires pour candidater :

- **1ère étape** : envoi d'une lettre d'intention comportant un certain nombre de rubriques, pour le **vendredi 19 mars 2021.**

Echanges avec les porteurs et vérification de l'éligibilité du projet. Accompagnement éventuel de Mélodie Faury, chargée de mission « Sciences-Société / Science ouverte » pour enrichir le dossier jusqu'au dépôt du dossier de candidature.

- **2ème étape** : dépôt d'un dossier de candidature comportant un certain nombre de rubriques, pour le **3 juin 2021** au plus tard. Il est demandé de joindre une lettre d'engagement (Doyen) pour chaque co-porteur et par partenaire.

Procédure d'examen des projets

- un exemplaire de la lettre d'intention devra être envoyé par courriel à Mélodie Faury faury@unistra.fr et à la Mission investissements d'avenir l.oberle@unistra.fr d'ici au **vendredi 19 mars 2021**.
 - La Mission Investissements d'avenir, en appui de Mélodie Faury, chargée de mission « Sciences-Société / Science ouverte » et sous la direction du Vice-Président « Culture, sciences en société », valide l'éligibilité des projets déposés.
 - La date limite de dépôt des dossiers de candidature est fixée au **3 juin 2021**
 - le formulaire complété devra être envoyé par courriel à : l.oberle@unistra.fr et à faury@unistra.fr
- Il est demandé aux porteurs de joindre en annexes, une lettre d'engagement du directeur de la structure porteuse. Pour les principaux partenaires du projet, une lettre de soutien du responsable de la structure est à fournir.
- un exemplaire papier du dossier devra être envoyé à la Mission Investissements d'avenir – Université de Strasbourg – 20a rue René Descartes – 67000 Strasbourg.
 - Le Comité de suivi présidé par le Vice-Président « Culture, sciences en société » auditionne les porteurs des projets environ un mois après le dépôt du dossier.

Calendrier

- Dépôt d'une lettre d'intention le vendredi 19 mars 2021 (pré candidature obligatoire).
- Clôture de l'appel avec le dépôt du dossier de candidature le 3 juin 2021.
- Sélection des projets par le comité de suivi : début juillet 2021 (présélection puis auditions de 15 min).
- Démarrage des projets lauréats : à partir de la rentrée.